

N/REF : 10/12/2025 15H48 C:000053 I:00230
V/REF : AC/C35087
V/Email reçu le Mercredi 10/12/2025 a 15H48

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BDU
IMMEUBLE : LG. BOUZAT DUPOUY-BDU
40a48 RUE DOYEN ALBERT BOUZAT
1-2 SQUARE AUGUSTE DUPOUY
35000 RENNES

Rennes, le

24 Décembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 2 SQUARE AUGUSTE DUPOUY - MONSIEUR KERBELLEC GWÉNAËL 06 99 07 37 24
LOGEMENT N° 015179 TYPE 3, PORTE 21

MOTIF : ROBINET DE MAL AUTO PERÇANT QUI FUIT
Donneur d'ordre : M. R TALLEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 17/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : ROBINET AUTO PERÇANT HS
COUPURE D'EAU
DÉPOSE ROBINET AUTO PERÇANT
DÉCAPAGE CUIVRE
FOURNITURE ET POSE D'UN COLLET BATTU
BRASURE
FOURNITURE ET POSE ROBINET AUTO PERÇANT
FOURNITURE ET POSE APPLIQUE MACHINE A LAVER
RACCORDEMENT
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : BB AB Email envoyé le 18/12/25 a 22H22 M. R TALLEUX
MG LCOMPTER Email envoyé le 18/12/25 a 10H00 M. R TALLEUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	150,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
	TOTAL H.T.			170,00
	T.V.A. a 10,00%			17,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			187,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.